

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance : _____ Lieu de Naissance : _____

N° CANDIDAT
(Réservé à
TechniCert) :

DEMANDE INITIAL/ RENOUELEMENT

Présentiel

Distanciel

Vos coordonnées personnelles : (A compléter obligatoirement)

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable :

Email :

« L'adresse email communiquée sera enregistrée sur l'Annuaire des diagnostiqueurs et devra être celle que vous communiquerez sur votre espace ADEME pour la transmission de vos DPE/AUDIT. En cas de modification de vos coordonnées, vous devez nous le signaler afin que nous mettions à jour les informations vous concernant sur l'Annuaire des diagnostiqueurs. »

Situation professionnelle :

Vos coordonnées professionnelles :

Veillez noter que les coordonnées professionnelles sont diffusées au public. En cas d'absence de ces données, celles personnelles seront utilisées.

Société : N° SIRET :

Réseau/Franchise :

Nom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Email :

« L'adresse email communiquée sera enregistrée sur l'Annuaire des diagnostiqueurs et devra être celle que vous communiquerez sur votre espace ADEME pour la transmission de vos DPE/AUDIT. En cas de modification de vos coordonnées, vous devez nous le signaler afin que nous mettions à jour les informations vous concernant sur l'Annuaire des diagnostiqueurs. »

 **Cocher obligatoirement l'un des 2 cas suivants :**

- J'atteste sur l'honneur ne pas être titulaire d'une autre certification auprès d'un autre organisme pour le(s) domaine(s) sélectionné(s) ci-dessus.
- J'atteste être déjà certifié auprès d'un autre organisme sur le(s) domaine(s) sélectionnés ci-dessus. Je joins la copie de mon certificat. Mes nouvelles certifications débiteront à échéance des premières certifications.

 **Choisir vos domaines de certification et dates :**

(Selon le planning disponible sur notre site : www.technicert.fr)

Les examens se composent d'une épreuve théorique (sous la forme d'un QCM) et d'une épreuve pratique pour les demandes initiales. Pour le renouvellement, l'examen sera composé d'un examen documentaire et un examen pratique. Nos épreuves sont basées sur les arrêtés compétences en vigueur. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : www.technicert.fr

DOMAINES	CERTIFICATIONS INITIALES (cocher la case)	RENOUVELLEMENT DE CERTIFICATIONS (cocher la case)	DATES DE SESSIONS SOUHAITEES
Amiante sans mention			
Amiante avec mention			
Plomb sans mention			
Energie sans mention			
Energie avec mention			
Gaz			
Electricité			
Termites			
Termites DROM			

 **Droits à acquitter pour les personnes voulant se certifier ou se recertifier :**

	Nombre de domaines	Tarif HT par domaine	Total HT	Total TTC
Certification initiale		250 €		
Renouvellement		420 €		
Total				

Frais annexes :

Rattrapage des épreuves théoriques (à partir du 2^{ème} repassage, dans les 6 mois)	1er rattrapage gratuit selon disponibilité puis 90€ HT par épreuve théorique
Rattrapage des épreuves pratiques (dans les 6 mois)	1er rattrapage gratuit selon disponibilité puis 160€ HT par épreuve pratique
Frais de déplanification sur présentation d'un justificatif (absence à l'examen, annulation à moins de 3 jours ouvrés de la date, ou retard aux épreuves ayant entraîné une re planification de celles-ci)	50 € HT par épreuve pratique
Surveillance : dès le deuxième envoi d'éléments correctifs incorrect, frais de re-correction complémentaire	80€ HT
Comité d'appels et plaintes : forfait de traitement d'une plainte justifiée, reçue par TechniCert à l'encontre d'un certifié	300€ HT
Frais de déplanification ou de report de contrôle sur ouvrage et intervenant à moins de 5 jours avant la date fixée	500€ HT
Forfait de contrôle sur ouvrage supplémentaire dans le cadre du traitement d'une plainte justifiée concernant un certifié	500€ HT / domaine et par site Les domaines supplémentaires seront facturés 200 € sur un même site
Forfait de transfert sortant	300 HT / certifié
Surveillance réglementaire dans les 6 mois en cas de transfert entrant	85 HT/ domaine

Pièces complémentaires à fournir :

En cas d'inscription aux domaines Energie avec et sans Mention et Amiante avec Mention

**Veuillez cocher la case correspondante aux documents remis à TECHNICERT*

Energie avec et sans mention/ Amiante avec mention	Prérequis	Documents à fournir (*)
<p>Diplôme</p>	<p>Un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiel dans le domaine des techniques du bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent, ou un titre professionnel équivalent ou toute preuve de la détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment.</p>	<p><input type="checkbox"/> Copie du diplôme/ Titre</p> <p>Et</p> <p><input type="checkbox"/> CV</p>
Ou		
<p>Expérience Professionnelle</p>	<p>La preuve par tous moyen d'une expérience professionnelle dans le domaine des techniques du bâtiment. Les durées minimales d'expérience professionnelle pour les personnes titulaires d'un diplôme ou titre sanctionnant une formation d'une durée de cinq, trois et deux ans sont respectivement de : un, deux et trois ans.</p>	<p>Preuve par tous moyens dont Pour les personnes salariées</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de travail émise par l'employeur</p> <p>Ou</p> <p><input type="checkbox"/> Contrat de travail + dernière fiche de salaire</p> <p><input type="checkbox"/> Dans les autres cas (activités non salariées), tous moyens disponibles (ex : déclaration fiscale, déclaration d'existence URSAFF, extrait du K-bis (activités commerciales) ou extrait D1 (activités artisanales), ...</p> <p>Et</p> <p><input type="checkbox"/> CV</p>
Ou		
<p>Reconnaissance Européenne</p>	<p>Soit la preuve par tous moyens des compétences exigées par un Etat de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour une activité de diagnostic comparable, ces preuves ayant été obtenues dans un de ces Etats ;</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation de comparabilité délivrée par Enic-Naric</p> <p>Et</p> <p>Pour les personnes salariées</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de travail émise par l'employeur</p> <p>Ou</p> <p><input type="checkbox"/> Contrat de travail + dernière fiche de salaire</p> <p>Dans les autres cas (activités non salariées), tous moyens disponibles (ex : déclaration fiscale, déclaration d'existence URSAFF, extrait du K-bis (activités commerciales) ou extrait D1 (activités artisanales), ...</p>

En cas de besoins particuliers du candidat à la certification, merci de nous en informer au préalable.

Le (La) candidat(e) atteste avoir lu(e) et accepté(e) les conditions générales de vente et les dispositions du référentiel de certification en vigueur et déclare avoir pris connaissance du Guide d'utilisation de la marque TECHNICERT consultables sur le site Internet : www.technicert.fr

Il (Elle) s'engage à se conformer aux éventuelles mises à jour du référentiel de certification, et évolutions réglementaires susceptibles d'être faites tout au long de son cycle de certification. Il (Elle) déclare exacts les renseignements fournis dans le présent document.

**Date, Nom, Prénom et Signature
du candidat à certifier, précédés
de la mention « lu et approuvé »**

**Date, Nom et Prénom
Signature et Cachet de l'employeur**

**Date, Nom et Prénom
Signature et Cachet de l'organisme
payeur**

Signature et Cachet de TECHNICERT